L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. No 73, Rue de Chartres, entre Conti & Bienville. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 2 AOUT 1862. G. F. WEISSE, F. LIEBET, E. DUFOUR, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans: SAMEDI MATIN, 2 AOUT.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co., à leurs salles d'encan, linge fait, chaussures, marchandises sèches et bijouterie.
Par R. B. Sykes, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 59 : farine, huile douce, sirop, savon, ale d'Ecosse, absinthe et jambons.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs sont autorisés à prendre des abonnés à la semaine à raison de 25 cents.

Chefs d'accusation contre le Général Mitchell.

Nous parlons autre part, dans ce numéro, des chefs d'accusation qui pèsent contre le général Mitchell, mais sans les indiquer. A défaut de matières plus intéressantes, nous résumerons les principaux faits qui forment la base de ce procès, tels que nous les trouvons dans l'*Evening Delta*, d'après une version du Cincinnati *Commercial*.

Le général est accusé de spéculation sur le coton. On allègue qu'il accordait des facilités spéciales à un certain acheteur de coton, en lui fournissant des gardes et des wagons du gouvernement, que l'individu a été surpris en faisant circuler de faux billets et, qu'ayant été arrêté, il a été sommairement élargi par l'ordre du général.

Le général est accusé d'avoir tenu une conduite peu militaire dans sa correspondance avec le gouvernement.

On dit que la bataille de Bridgeport du général Mitchell, qui fit beaucoup de bruit par le télégraphe, n'a été qu'une affaire insignifiante, où trois régiments d'infanterie et une batterie des forces fédérales furent engagés avec un escadron de moins de cent hommes de cavalerie confédérée sur lesquels on obtint un glorieux triomphe sans la perte d'un seul homme. Mais dans cette affaire, on dit que le général Mitchell était aveuglé par la colère et qu'il a montré son insuffisance à commander trois régiments en campagne. Un de ses colonels qui avait refusé d'obéir à ses ordres réitérés comme trop absurdes, n'a jamais été réprimandé pour ce fait d'insubordination et, de plus, n'a jamais obtenu l'autorisation de donner sa démission.

La panique qui régna dans le commandement du général Mitchell lorsqu'il fut sur le point d'être coupé par l'aile droite de l'armée ennemie à Corinth, est attribuée au général. Ce fut une panique tout à fait gratuite et honteuse. Il n'y avait pas de raison pour supposer que Beauregard, avec les occupations qu'il avait à Corinth, pût faire une pointe au delà de la brèche faite par le général Sherman au chemin de fer de Charleston, et tomber sur le général Mitchell. Mais aussitôt après l'envoi de 100,000 rations par le général Halleck à la brigade Turchin à Tuscumbia, un parti de guérillas fit une incursion de ce côté et Turchin reçut ordre de se retirer en toute hâte, ce qu'il fit en détruisant les trois quarts des rations envoyées par le général Halleck.

Vint ensuite la destruction du grand pont sur la rivière Tennessee près de Décatur, œuvre imprudente, non justifiée par la nécessité et qui a sérieusement embarrassé les opérations militaires des généraux dans cette partie avancée du Sud.

La retraite précipitée d'Athen (Ala) fut également le résultat d'une grave erreur. Elle fut occasionnée par une force rebelle de 140 cavaliers qui fut représentée comme une force immense par un nègre intelligent qu'on croit avoir été affranchi dans cette occasion. La conséquence fut la retraite précipitée de la brigade Turchin et une destruction considérable de matériel appartenant au gouvernement. La retraite fut ordonnée par le général Mitchell. C'est au retour de la brigade à Athen qu'il permit à ses soldats de piller la ville. Le sac d'Athen a été le plus honteux épisode de la guerre. La marche sur Chattanooga fut sans but et non mieux justifiée que la retraite de Tuscumbia et d'Athen.

On condamne encore les mesures prises par le général Mitchell pour la répression de la guerre de partisans. On dit que partout où ses trains avaient été attaqués par des tirailleurs, sur la ligne du chemin de fer, il a fait incendier les maisons sans distinction de propriétaires et sur une étendue de terrain réellement surprenante. Il paraît aussi que l'effet de cette rigoureuse politique a été d'augmenter et non de diminuer le nombre des maraudeurs.

On accuse encore le général Mitchell d'avoir eu une conduite très excentrique à l'égard des habitants de Huntsville. Il apparaissait sur la place publique dans une attitude sévère, et quand il découvrait un groupe de garçons causant ensemble ou jouant aux gobilles, il gesticulait de la manière la plus imposante et criait d'une voix terrible : "Disparaissez, fuyez, traitres!" "à vos trous, rats!" et autres mots de même force, et les pauvres badauds ne savaient s'il fallait s'étonner ou s'alarmer.

La substance de ces diverses charges a été formellement soumise à l'examen du président, et le colonel Norton, du 2e de l'Ohio, a passé par Cincinnati, il y a quelques jours, avec une masse de documents à l'appui de l'accusation.

Nouvelles par les journaux du Sud
EMPRUNTÉES AU DELTA.

Nous lisons dans le *Mobile Advertiser* du 26 juillet, que les collections faites dans cette ville pour secourir les malades et les blessés, s'élèvent à $14,000. Cette somme provient en entier de souscriptions particulières auxquelles la corporation de Mobile a ajouté $3000.

Le *Mobile Tribune* du 26, publie le paragraphe suivant emprunté au *Charleston Mercury* :

Nous recevons l'information positive que les steamers *Nashville* et *Kate*, qui ont débarqué tout récemment de précieuses cargaisons d'armes et de munitions dans un port du Sud, ont réussi encore à gagner la mer, malgré la surveillance des escadres du blocus.

Le *Mobile Advertiser*, d'après une correspondance de la Floride datée de Quincy, le 4 juillet, dit que la récolte de maïs faite dans cette région suffira pour deux années. Le tabac en feuilles, pour les cigares, est très beau et les produits de tout genre donnent d'aussi belles espérances qu'on pouvait le désirer. La santé des habitants est excellente.

On peut en dire autant des récoltes de toute la Georgie du Sud. La plantation du coton n'y dépasse pas le terme moyen de deux acres par planteur ; ainsi calculent les journaux de l'Alabama.

Le *Times* de Columbus (Ge) annonce que le général Toombs s'est démis de son commandement, avec l'intention de quitter l'armée.

La *Tribune* de Mobile annonce l'arrivée dans cette ville du major général Polk et de son état major, le 27 juillet.

Le riz devient d'un usage général, dit l'*Atlanta Intelligencer* et il ajoute : Nous l'avons essayé. Il n'y a rien de meilleur pour les gâteaux et les gaufres. Mêlé avec la farine de maïs ou de froment, il donne d'excellent pain. Il exige beaucoup moins de graisse que l'une ou l'autre de ces farines, employées séparément.

La *Tribune* de Mobile du 28 juillet dit que quelques changements seront opérés en ce qui concerne la situation des troupes confédérées. On a appris que les troupes non acclimatées en station à la Mobile doivent être envoyées ailleurs. Nous espérons, ajoute la *Tribune*, voir bientôt nos propres soldats qui, nés sur le sol, seront aussi bien en sûreté ici que s'ils se trouvaient dans une région montagneuse.

Détails sur l'entrée du Cuba dans la baie de la Mobile.

Nous empruntons ces détails au *Delta*, qui les a tirés lui-même de l'*Advertiser* de la Mobile :

Le *Cuba* était commandé par le capitaine Jacobs. Comme ce vapeur naviguait en plein jour, luttant de vitesse avec une canonnière yankee, nous supposons qu'il est inutile d'en faire un mystère. Le *Cuba* était parti dimanche soir de la Havane, où il avait été retenu par quelque mésaventure dont nous ne possédons pleinement ni la cause ni les détails. La canonnière, dans l'espoir de le démâter, lui envoya plusieurs boulets qui ne lui firent aucun mal. Le *Cuba* n'a échappé que par des efforts inouïs et après avoir coupé une partie de sa cabine pour faire de la vapeur.

Ce navire était resté longtemps à la Havane, attendant des nouvelles authentiques de Mobile, toutes les nouvelles reçues jusqu'alors étant arrivées par la voie de Key West et n'offrant pas autre chose que le bulletin d'un bombardement de trois jours, à la suite duquel la Mobile s'était rendue. Cette nouvelle eut l'effet de convertir à l'Union le capitaine McConnell : mais M. Pepper le subrécargue, sut l'écarter et ramena le steamer en gagnant pour lui un grand crédit et en réalisant pour ses associés un beau bénéfice.

☞ La cargaison du steamer *Suwanee*, composée de farine, épaules, plats côtés, lard, avoine, papier, balais, &c., est offerte en vente par M. Bernard Turpin, rue de la Vieille Levée, No 95. Voir l'annonce.

Nouvelle extraordinaire. — Le *Delta* d'hier soir a publié la dépêche suivante adressée de Washington au New York *World*.

Des avis dignes de foi reçus de Richmond portent que Jefferson Davis a envoyé un messager spécial à l'empereur des Français, et à la Reine d'Angleterre, avec des dépêches d'une nature particulière, demandant la reconnaissance immédiate de la Confédération du Sud. La demande est, dit-on, accompagnée d'un paquet volumineux de documents, comprenant des lettres écrites par les consuls de France et d'Angleterre à Richmond qui témoignent de l'unanimité manifestée par les habitants de cette ville à former un gouvernement séparé et de leur capacité à le maintenir. Un autre document, purement consacré aux opérations militaires des Confédérés, porte que presque toutes les batailles livrées en Virginie, de Bull Run aux sept jours de bataille devant Richmond, y compris la bataille de Fair Oaks et les opérations dans la vallée de la Shenandoah, ont été autant de victoires gagnées par le Sud contre un ennemi grandement supérieur en hommes, en matériel de guerre, en argent, et en ressources de toute sorte. Dans une note privée adressée par Jeff. Davis à Louis Napoléon lui-même, le Président rebelle rappelle à Sa Majesté le fait qu'il y a neuf mois, plusieurs conseils de cabinet furent tenus à Paris dans le but spécial de discuter la convenance de reconnaître les Etats Confédérés qui étaient alors considérés comme méritant d'être reconnus, et que l'idée avait été abandonnée seulement quand les revers de Port Royal et de fort Donelson firent craindre au cabinet français que le Sud ne fût pas en état de tenir contre le Nord et de maintenir son indépendance. Les notes se terminent en disant qu'il faut maintenant abandonner toute crainte de ce genre, et que les séries de brillantes victoires remportées par les Confédérés aussi bien que le rapide épuisement des ressources du Nord, doivent convaincre l'empereur de l'unanimité du sentiment existant dans le Sud au sujet de la séparation, et des ressources qu'il possède pour l'établissement d'une nationalité forte, respectée, prospère et indépendante.

Ostracisme. — Une dépêche de St. Louis, à la date du 17, dit que Mme Fannie Coons, femme du Dr Coons, a reçu du maréchal prévost ordre de quitter la ville dans les quatre jours. Mme Coons avait été la principale instigatrice d'une fête *sécessioniste* au local de la bibliothèque du commerce, dans le but ostensible de secourir les pauvres. Le maréchal prévost avait exigé la remise des fonds provenant de la fête afin de les faire lui même distribuer aux pauvres. Cette dame ayant refusé d'obtempérer à cet ordre, sera obligée de quitter la ville.

Cuba. — La *Presse* de Philadelphie, du 19, a reçu de l'Ile de Cube des avis qui parlent de pluies énormes excédant toutes proportions connues. Les campagnes de l'Ile ont été noyées, et les affaires interrompues pendant plusieurs jours. On a été forcé de suspendre la rentrée des récoltes, et les communications ont été interrompues en beaucoup d'endroits. Ces pluies torrentielles ont causé d'immenses pertes et il en est résulté une grande détresse dans toute l'Ile de Cuba.

Le Général Grant. — Une lettre de Memphis du 13 dit :

Vous avez sans doute appris déjà le mouvement inattendu du général Grant. Il est parti d'ici avant hier soir, laissant le commandement au général Hovey et il a pris, à cheval, la route de Corinth. Tous les officiers attachés à son état-major l'ont suivi et il semble plus que probable que quelque grand mouvement aura lieu bientôt.

Accusations contre le général Mitchell. — Nous lisons dans une correspondance de Washington adressée au Concinnati *Commercial*, sous la date du 17, le paragraphe suivant :

Le Washington *Star* dit que le colonel Norton, naguère en service sous le général Mitchell, accusera ce général d'actes de pillage et d'outrages exécutés dans sa division, sans qu'il soit intervenu pour les empêcher et sans qu'il ait puni ou réprimandé personne. L'hon. Geo. S. Houston, de l'Alabama, unioniste, sera le principal témoin contre lui. La démission de Mitchell n'a pas encore été acceptée et il déclare qu'il est parfaitement innocent des charges proférées à son détriment.

Le comte de Chambord. — Le correspondant parisien du New York *Times*, lui écrit à la date du 4 juillet :

La réunion légitimiste à Lucerne, [Suisse] compte environ quatre mille personnes, de manière que Sa Majesté en perspective, Henri V, fut obligée de recevoir ses amis par divisions, nulle salle n'étant assez grande à Lucerne pour contenir à la fois plus d'une très petite fraction du nombre total. Cette réunion n'est pas vue de très bon œil dans les cercles officiels de Paris, comme vous pouvez très bien vous l'imaginer : car bien que la faction de Bourbon soit encore plus faible que la faction d'Orléans, cette constante agitation maintient des espérances, qui autrement, bientôt s'éteindraient.

Pendant son séjour à Lucerne le comte de Chambord a été victime d'un vol qui a produit une grande sensation en Suisse et en France. Pendant une séance de réception du prince, un homme, s'annonçant lui même aux valets comme M. de Bourbon, fut admis dans la salle et une fois entré, manœuvra de manière à soustraire une petite boite contenant des bijoux et d'importants papiers politiques. On chercha tout de suite quel pouvait être le but de ce voleur. "En voulait-il aux papiers ou aux bijoux?" La réponse avait une portée sérieuse car le propriétaire ne cachait pas ses prétentions à la couronne de France. Si le voleur cherchait des papiers, il agissait probablement à l'instigation des ennemis du prince, tandis que s'il en voulait aux joyaux, sa conduite n'était plus qu'une simple affaire, et très commune.

La ressemblance du comte de Chambord avec son oncle Louis XVI, est si grande qu'elle frappe forcément tous les visiteurs. Ce qui est plus singulier, c'est qu'il a de la corpulence ; qu'il boite considérablement et qu'il mange beaucoup. Chambord est, comme vous le savez, le dernier des Bourbons en ligne directe, et probablement il n'aura pas de successeur.

L'intervention anglaise. — Le *Times* de New York publie l'article suivant à l'adresse de la Grande Bretagne :

La première pensée qui s'offre naturellement, après les revers apparents devant Richmond, est que, maintenant, sans aucun doute, la Grande-Bretagne interviendra et reconnaîtra la Confédération — et ainsi à l'orage et au désastre sur terre, s'ajouteront la tempête et la destruction sur mer. Nous pensons, sans accorder à l'Angleterre le mérite de la générosité ou de la justice, que c'est une conclusion erronée et une crainte sans fondement. La série de batailles sanglantes, qui se sont terminées sur le James mardi dernier, bien que les pertes soient réparties à peu près également des deux côtés, sera, naturellement, en Angleterre comptée comme une victoire confédérée. L'idée populaire sera que notre gouvernement, ayant possession du télégraphe, et exerçant une censure sur la presse, a caché le plus mauvais, et les organes tories interpréteront chaque événement sous les couleurs les plus favorables. On doutera peu que la Confédération du Sud établisse maintenant avec le temps son indépendance.

Mais le bon sens des anglais leur fera voir qu'en intervenant, ils ne feront qu'exciter une tempête d'indignation contre eux et prolonger la lutte (qui dans leur jugement doit bientôt se terminer) tandis qu'ils ne gagneront pas plus qu'ils ne voudraient en attendant. De quel avantage pratique pourrait il être pour eux de gagner la haine éternelle d'une nation puissante, qui doit toujours vraisemblablement constituer leur meilleure clientelle, et cela, quand, comme ils le supposent, la guerre doit bientôt cesser d'elle-même?

Aussi l'intervention de l'Angleterre est elle probablement plus éloignée qu'elle ne l'était avant la semaine sanglante. En outre, le point principal, maintenant, pour la Grande Bretagne, est d'encourager la culture du coton dans l'Inde. Elle désire être ... des nations étrangères et des ... E'le croit que le ... du Sud peut être bientôt brisé. Il est apparent que, soit que nous conquérions le Sud pendant la présente année, soit qu'il ... résister pendant les cinq années prochaines, la culture du coton sera grandement interrompue dans les Etats du golfe.

Tous les rouages des affaires sont, d'ailleurs, dérangés. Les bateaux sont brûlés, les gins détruits, les hommes d'équipage sont enrôlés, les travailleurs partis ou insubordonnés, et, par dessus tout, il n'y a pas de monnaie courante. Pendant des années la récolte de coton sera au dessous de la demande du monde.

Une intervention anglaise en faveur du Sud et une guerre avec les Etats Unis feraient sortir peu de coton, et, en même temps, en jetant le trouble sur le marché, empêcheraient l'entreprise de la culture dans l'Inde d'être menée avec autant de vigueur. L'indépendance future et l'intérêt de l'Angleterre dans la culture du coton s'opposent aujourd'hui à l'intervention. En outre, comme la position de la France peut devenir chaque jour plus menaçante sur ce continent, il est probable que l'attitude de la Grande Bretagne en deviendra plus pacifique.

Tout ce qu'elle pourrait gagner par une guerre avec l'Union, elle l'obtiendra si la France vient seulement mettre sa main dans le feu, sans aucune perte pour elle, et avec cet avantage que les navires anglais serviront au commerce du monde entier. Probablement le spectacle de nos navires ... *démolissant la marine de la France*, et des baïonnettes françaises brisant le pouvoir politique d'un rival vigoureux, serait un spectacle que la classe des tories anglais regarderait avec une profonde complaisance.

Non! au moins jusqu'à l'hiver prochain, nous avons le champ libre pour régler nos querelles. Mettons-nous à l'œuvre.

CHRONIQUE LOCALE.

Marché gratuit. — Il a été distribué, hier, des provisions à 1671 familles.

Les pauvres ont reçu :

1200 livres de bacon, 7,200 livres de riz, 9 barils de mélasse, 1 baril de maquereaux et 9 barils de Harengs.

Hopital de charité. — L'augmentation dans le nombre de décès, jeudi, à l'hôpital de Charité, est de dix au lieu de sept. — Le plus grand nombre d'admissions, en un jour, dans les quatre mois qui viennent de s'écouler, est comme suit : 15 avril, 21 ; 28 mai 47 ; 6 juin, 25 ; 14 juillet, 28. En mai, les malades de l'hôpital de la marine furent transportés à l'hôpital de Charité. — Le plus grand nombre de personnes renvoyées (en un jour) guéries a été comme suit : 8 avril, 57 ; 6 mai, 32 ; 6 et 9 juin, 39. 14 juillet 36.

Le 1er de chaque mois, il y avait 398, 389, 332 et 379 malades dans l'institution.

En avril il y a eu sept jours où aucun décès n'a été annoncé, en mai 6, en juin 7 et en juillet 3.

En avril, le total des décès a été de 39, en mai de 48, en juin 58, en juillet 76.

Le nombre le plus élevé de décès en un jour, dans ces quatre mois, a été de 4 en avril, 5 en mai, 7 en juin et 20 en juillet. Les dates étant, le 12, le 15, le 1er et le 31.

Le total des décès, dans chacun des quatre mois, a été de 39 en avril, de 48 en mai, de 58 en juin et de 76 en juillet. Moyenne, 130 en avril, 155 en mai, 193 en juin et 246 en juillet.

Cour Prévôtale. — Francis Baranque a été condamné à un mois de prison, pour vente de pains qui n'avaient pas le poids voulu.

M. A. Pierana, était accusé d'avoir assailli une Hébé de couleur. On a été quelque peu étonné de découvrir que la plaignante était tout bonnement l'esclave de celui qu'elle accusait. Les témoignages ont établi qu'elle avait grossièrement insulté, jeudi, la fille de M. Pierana et que ce dernier l'avait souffletée ; qu'elle avait couru au bureau du maréchal prévôt, y avait logé sa plainte et était revenue chez son maître pour faire son travail de domestique. M. Pierana se trouvait dans une chambre séparée de celle où la négresse était entrée ; il s'occupait de sa fille qui avait des crises. Lorsque la servante essaya d'entrer dans la chambre il la repoussa et ne fit aucune attention à l'ordre d'arrestation. Le juge a prononcé de suite l'acquittement de M. Pierana, et condamné l'Hébé à deux mois de prison.

Deux soldats du 2e régiment de cavalerie du Massachusetts, ont été envoyés en prison pour un mois. Ils s'étaient enivrés et avaient fait du tapage.

M. Sprague, capitaine d'un navire marchand de Boston, a dû acquitter une amende de deux cents piastres pour s'être servi d'un langage indécent, au Fort, au sujet du général Butler et avoir désobéi aux ordres du capitaine du Port.

John Smith, insolent noireau à moustache, esclave de Mme Margaret Haughery, mieux connue sous le nom de Aunt Margary (la tante Margaret) est venu demander ses papiers de liberté. Il a déclaré sous serment que sa maîtresse lui avait dit "d'aller aux yankees" et l'avait maltraité. Mme Haughery a déclaré qu'à l'arrivée des Fédéraux, John lui dit que le tour des nègres était venu, qu'ils prouveraient qu'ils pouvaient porter des armes à feu. "J'irai trouver les yankees" ajouta-t-il ; sa maîtresse lui fit observer qu'il n'avait pas de bonnes raisons de le faire. "Je l'ai toujours bien traité," a dit Mme Haughery en terminant. "Je ne peux ajouter foi à votre histoire," a dit le juge au noireau, après avoir entendu la déposition de la tante Marguerite. "Oui, juge, c'est il dérid ; elle m'a ordonné d'aller au général Butler qui me donnerait une berceuse et un éventail." Ces paroles ont excité des rires bruyants dans l'auditoire ; John est le seul qui n'ait pas ri, car tandis qu'on s'amusait de sa bêtise, il s'entendait condamner à un mois de prison.

L. W. Lyons & Co ont été condamnés à cent piastres d'amende et à saisie de caisses d'uniformes confédérés qui ont été saisis chez eux. M. Day, leur avocat, a basé la défense sur ce que ces uniformes n'avaient pas été faits pour le gouvernement mais pour des particuliers et que par conséquent ce n'étaient pas des munitions de guerre. Le tribunal a pensé autrement.

Dans l'affaire Streight, Denning & Co vs. Voorhies, Griggs & Co le magistrat a décidé gain de cause aux demandeurs.

Pierre Louise a été envoyée en prison pour un mois. Elle a débité de la boisson à des esclaves.

Joe, homme de couleur, a été condamné à cinq ans de travaux forcés pour vol d'argent et de papiers importants.

Un nègre qui était entré chez un citoyen sans la permission de ce dernier, a été condamné à un mois de prison.

Fou. — Jean Lévêque, homme de couleur libre, a été arrêté, jeudi soir, entre onze heures et minuit, par le lieutenant Bertin qui le croyait atteint d'aliénation mentale. Il a été mis en liberté hier matin, parce que personne n'est venu témoigner contre lui.

Quelques heures plus tard, il était dans un tel état qu'il crut devoir l'arrêter.

Chacun affirmait au corps de garde que Jean est fou et qu'il se fera du mal, ou en fera à d'autres, à moins qu'il ne soit gardé à vue.

Quelque chose de plus. — La police a découvert, dans la journée, au bureau du *Picayune*, une "forme" (caractères posés et prêts pour l'impression) dont se servait Bell (il est question de lui ailleurs) pour imprimer des tickets des chars de Lafayette. Il se glissait nuitamment dans la chambre pour exécuter le travail et cachait la forme après s'en être servi.

L'officier O'Connell, qui a annoncé cette découverte, annonce également qu'il a trouvé, chez Mme Faulkner, à l'encoignure des rues Magnolia et Commune, un autre exemplaire de l'ouvrage intitulé "The war between the United States and Mexico" qu'on suppose être un de ceux que Bell a volés au bureau du *Picayune*.

FEUILLETON.

L'HOROSCOPE.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

III

LE BOUQUET DE LA FETE DU PRESIDENT MINARD.

Le jeune homme, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, reprit donc son récit à l'endroit où il l'avait laissé.

— Mon compatriote emporta la lettre, et, craignant d'être suivi, il s'enfuit par la Grande-Rue Montmartre et gagna les quartiers déserts de la Grange Batelière, où il put lire à son aise la lettre de M. le duc de Guise. Là seulement, il s'aperçut, comme je m'en aperçus moi même en la lisant, que cette lettre du duc de Guise ne faisait que servir d'enveloppe à une ordonnance du roi François II, comme vous allez le voir vous même, messieurs, quand je vous aurai donné connaissance de cette lettre ; car, la missive étant décachetée, mon ami crut avoir le droit de chercher, au juste, et de qui elle venait et à qui elle était adressée, afin de la porter lui-même, s'il y avait lieu, à son adresse, avec tous les égards dus à son souscripteur.

Alors, pour la seconde fois, l'Ecossais tira le parchemin de sa poitrine, le déploya et lut ce qui suit :

"A nos amés et féaux président en la cour de parlement de Paris, avocats et procureurs dudit lieu.

"De par le roi,

"Nos amés et féaux, nous avons grande occasion de malcontentement de voir telles longueurs en la vuydange et expédition du procès pendant en notre cour du parlement contre les conseillers détenus pour le fait de la religion, et mesmement en celuy du conseiller Dubourg, et pour ce que nous désirons qu'il y soit mis une prompte fin ; à cette cause, nous vous mandons et enjoignons très expressément que, toute autre affaire cessant, vous ayez à procéder, vaquer et entendre au jugement de leurs dits procès, au nombre des juges qu'il a été et sera advisé par notre dite cour, sans souffrir ni permettre qu'ils tirent en plus grande longueur, de manière que nous en puissions avoir autre et plus grande occasion de satisfaction que nous n'avons eue jusqu'ici.

"Signé : François.

"Et, plus bas : De Laubespine."

"Comment, monsieur! s'écria le président Minard redevenant fort à cette lecture d'une lettre qui donnait si grande raison à la condamnation, qu'il venait de faire rendre, vous avez une pareille lettre depuis ce matin?

— Depuis hier quatre heures de l'après-midi, monsieur ; permettez que, pour la gloire de la vérité, je rétablisse les faits.

— Vous avez une pareille lettre depuis hier quatre heures de l'après-midi, reprit le président avec la même intonation, et vous avez retardé jusqu'ici à la remettre?

— Je vous répète, monsieur, dit le jeune homme en réintégrant la lettre dans son pourpoint, que vous ignorez encore à quel prix j'ai obtenu cette lettre et à quel prix je veux la donner.

— Alors, parlez donc, dit le président, et formulez votre désir à l'endroit de la récompense que vous réclamez pour une action qui, du reste, n'est que l'accomplissement d'un simple devoir.

— Ce n'est pas un devoir si simple que vous croyez, monsieur, reprit le jeune homme ; la même raison qui a fait désirer à mon compatriote que la lettre ne fût pas rendue au parlement existe encore, et, soit que le conseiller Anne Dubourg touche de si près mon compatriote, que sa mort lui doive être une grande douleur personnelle, soit que l'injustice du parlement lui semble un crime odieux ce qu'alors sa persistance à garder la lettre ne vienne que du désir qu'a tout honnête homme d'empêcher une action infâme de se commettre, ou tout au moins d'y apporter un retard, s'il ne peut l'empêcher tout à fait, il a juré de ne remettre cette lettre que quand il aurait la certitude de la délivrance d'Anne Dubourg, et, au contraire, de mettre à mort tous ceux qui s'opposeraient à la délivrance de ce conseiller...... Et voilà même pourquoi il a tué Julien Fresne, non pas qu'il tînt pour personnellement coupable une créature aussi infâme qu'un greffier ; mais, par cette mort, il a voulu prouver à de plus haut placés que Julien Fresne, que, n'ayant pas marchandé avec l'existence des petits, il ne marchanderait pas davantage avec la vie des grands.

Ici, le président fut vivement tenté de faire ouvrir la seconde fenêtre ; chaque cheveu de sa perruque blonde dégouttait de sueur comme une branche de saule dégoutte de pluie après l'orage ; mais, comme il pensa que ce n'était pas un remède suffisant à son émotion, il se contenta de jeter autour de la table des regards effarés qui demandaient de l'œil aux uns et aux autres quelle conduite il devait tenir vis-à-vis de cet Ecossais qui avait un ami si féroce ; mais les convives, ne comprenant pas la pantomine du président Minard, ou refusant de la comprendre de peur de voir fondre sur eux toute une légion d'Ecossais ; les convives, disons-nous, baissèrent les yeux et gardèrent un profond silence.

Cependant, un président du parlement, l'homme qu'on venait de proclamer le soutien le plus ferme de la foi et le plus grand citoyen de la France, cet homme là ne pouvait pas laisser passer de telles menaces sans y répondre ; seulement, dans quelle mesure devait-il y répondre? S'il se levait en faisant le tour de la table, et allait, contrairement à ses habitudes pacifiques, appréhender au corps ce menaçant Ecossais, il courait risque que, se doutant de son projet, celui-ci ne tirât son épée du fourreau, et ne décrochât un pistolet de sa ceinture ; et cela ne pouvait manquer d'arriver, à en juger par l'expression énergique du visage de l'Ecossais ; or, si cette pensée d'attaquer son hôte, hôte des plus incommodes, comme on voit, traversa un instant l'esprit du président Minard, elle passa aussi rapide qu'un nuage chassé par le vent, et cet esprit lucide, s'il en fut, vit tout d'abord qu'il avait, dans l'exécution d'une résolution pareille, toute chose à perdre et bien peu à gagner.

Or, parmi les choses à perdre, il y avait sa vie, qui était fort douce à ce bon président Minard, et qu'il tenait à garder le plus longtemps possible. Il chercha donc un biais pour sortir de ce pas difficile, où son instinct lui disait qu'il avait tant à craindre que, si avare qu'il fût, il eût bien donné cinquante écus d'or pour avoir ce damné Ecossais de l'autre côté de la porte, au lieu de l'avoir simplement de l'autre côté de la table. Ce biais, ce fut de faire avec cet hôte forcé ce que certaines personnes font avec les chiens féroces, c'est-à-dire de le flatter et de le câliner. Ce fut donc, cette résolution une fois prise, d'un ton qu'il essaya de rendre enjoué, qu'il interpella le jeune homme.

— Voyons, monsieur, lui dit-il, à votre façon de vous exprimer, à votre figure pleine d'intelligence, à votre tournure distinguée, je puis affirmer, sans me tromper, que vous n'êtes pas un homme du commun, et, je dirai même plus, c'est que vous révélez en vous le gentilhomme de bonne maison.

L'Ecossais s'inclina, mais sans répondre.

— Eh bien, continua le président, puisque je parle à un homme bien élevé et non à un citoyen fanatique, il avait grande envie de dire : et non à un assassin comme votre compatriote, mais la prudence habituelle aux gens de robe le retint, et non à un citoyen fanatique comme votre compatriote, permettez-moi de vous dire qu'un seul homme n'a point le droit, d'après sa seule appréciation, de se faire juge de la conduite de ses semblables : une foule de considérations peuvent l'égarer, et c'est même pour que chacun ne se fît pas juge, dans sa propre cause que les tribunaux ont été institués. J'admets donc, jeune homme, que votre compatriote ait été parfaitement consciencieux en faisant ce qu'il a fait ; mais vous avouerez avec moi que, si chacun avait le droit de justice, il n'y aurait pas de raison, par exemple, en supposant, et c'est une supposition, que vous partageassiez les opinions de votre compatriote, il n'y aurait pas de raison pour que vous, homme bien élevé et de sang-froid, vous ne vinssiez pas m'arracher la vie au milieu de ma famille, sous prétexte que vous n'approuvez pas non plus la condamnation du conseiller Dubourg.

— Monsieur le président, dit l'Ecossais, qui, à travers ce filandreux discours, voyait transparaître la pusillanimité de maître Minard, monsieur le président, permettez moi, comme on dit au parlement, de vous rappeler à la question, ni plus ni moins que si, au lieu d'être un président, vous étiez un simple avocat.

— Mais, à la question, nous y sommes, au contraire, il me semble ; nous sommes en pleine question même, répondit Minard, qui retrouvait quelque aplomb, du moment où le dialogue rentrait dans une forme qui lui était habituelle.

— Faites excuse, monsieur, reprit l'Ecossais, car vous m'interpellez directement, en ce qu'il, et il n'est point question de moi, il n'est question que de mon ami, puisque ce n'est point de ma part, mais de celle de mon ami que je venais vous demander de répondre à cette question : "Monsieur le président Minard, pensez-vous que M. le conseiller Dubourg soit condamné à mort?"

La réponse était bien simple, puisque le conseiller Dubourg avait été condamné à mort, une heure auparavant, et que le président Minard avait reçu à ce sujet les félicitations de sa famille.

Mais, comme maître Minard pensa qu'il y aurait peut-être, en avouant franchement l'existence de cette condamnation, qui, au reste, ne devait être connue que le lendemain, autre chose à recevoir de la part de l'Ecossais que des félicitations, il continua de suivre le système qu'il avait cru prudent d'adopter.

— Que voulez vous que je vous réponde, monsieur? dit-il ; je ne pourrais là-dessus vous donner l'opinion de mes confrères, je pourrais tout au plus vous donner la mienne

— Monsieur le président, dit l'Ecossais, je tiens votre opinion personnelle en si haute estime, que ce n'est point l'opinion de vos confrères que je vous demande, mais la vôtre.

— A quoi vous servira-t-elle? demanda le président, continuant de s'aiser.

— Elle me servira à la connaître, répondit l'Ecossais, qui paraissait décidé à faire, à l'endroit de maître Minard, ce que le chien courant fait à l'endroit du lièvre ; c'est à dire à le suivre en tous ses détours jusqu'à ce qu'il soit forcé.

— Mon Dieu, monsieur, dit le président obligé de s'expliquer, mon opinion sur l'issue de cette procédure est arrêtée depuis vieux temps.

Le jeune homme regarda fixement M. Minard, qui, malgré lui, baissa les yeux et continua lentement, comme s'il eût compris la nécessité de peser la valeur de chacune de ses paroles.

— Certainement, dit-il, il est regrettable de condamner à mort un homme qui, à d'autres titres, aurait pu mériter l'estime publique, un conseiller, je dirai presque un ami ; mais, vous le voyez vous même par cette lettre précieuse du roi, la cour n'attend que la fin de ce malheureux procès pour recevoir et pour passer à d'autres. Il faut donc en finir, et je ne doute pas que, si le parlement eût reçu hier la missive de Sa Majesté, le pauvre malheureux conseiller, que je suis obligé de condamner comme hérétique, que je regrette bien sincèrement comme homme, n'eût été à peine jugé hui, ou ne fût bien près de la subir.

— Ah! cela a donc servi à quelque chose que mon ami ait tué hier Julien Fresne? dit l'Ecossais.

— Pas à grand'chose, répondit le président ; ce sera un retard, voilà tout.

— Mais enfin, un retard d'un jour, c'est toujours vingt-quatre heures de répit données à un innocent, et, en vingt-quatre heures, bien des choses peuvent changer.

— Monsieur, dit le président Minard, qui peu à peu, en sa qualité d'ancien avocat, reprenait des forces dans la discussion, vous parlez toujours du conseiller Dubourg comme d'un innocent?

— J'en parle au point de vue de Dieu, monsieur, dit l'Ecossais, levant gravement un doigt vers le ciel.

— Oui, dit le président, mais au point de vue des hommes?

— Croyez vous, maître Minard, demanda l'Ecossais, que, même au point de vue des hommes, la procédure soit bien sincère?

— Trois évêques l'ont condamné, monsieur, trois évêques ont rendu la même sentence ; trois sentences conformes.

— Ces évêques n'étaient-ils pas à la fois juges et parties dans la cause?

— Il se peut, monsieur ; mais aussi, comment un huguenot s'adresse-t-il à des évêques catholiques?

— A qui vouliez vous qu'il s'adressât, monsieur?

— C'est une question fort grave, dit maître Minard, et hérissée de difficultés.

— Aussi, cette question, le parlement a t il résolu de la trancher.

— Comme vous dites, monsieur, répondit le président

— Eh bien, monsieur, mon compatriote s'est imaginé que c'était à vous que revenait la gloire de cette condamnation.

Il y eut, à cette question, dans l'esprit du président, une honte telle de reculer devant un homme, quand il venait justement de se vanter devant dix autres d'avoir accompli l'acte sur lequel on le questionnait, qu'après avoir consulté des yeux ses parents, et avoir recueilli, à ce qu'il paraît, une certaine force dans leurs regards :

— Monsieur, dit-il, la vérité me force à dire que, dans cette circonstance, j'ai, en effet, sacrifié à mon devoir l'amitié bien tendre et bien réelle que je portais à mon confrère Dubourg.

— Ah! fit l'Ecossais.

— Eh bien, monsieur, demanda maître Minard, qui commençait à perdre patience, où cela nous mène-t-il?

— Au but, et nous en approchons.

— Voyons, qu'importe à votre compatriote que j'aie influé ou non sur la détermination du parlement?

— Il lui importe beaucoup.

— En quoi?

— En ce que mon compatriote prétend que, puisque c'est vous qui avez noué l'affaire, c'est à vous de la dénouer.

— Je ne comprends pas, balbutia le président.

— C'est bien simple, cependant : au lieu d'user de votre influence pour la condamnation, usez-en pour l'acquittement.

— Mais, dit un des neveux s'impatientant à son tour, puisqu'il est condamné, votre conseiller Anne Dubourg, comment voulez-vous que mon oncle le fasse acquitter maintenant?

— Condamné! s'écria l'Ecossais ; n'avez-vous pas dit, là-bas, que le conseiller Dubourg était condamné?

A continuer.

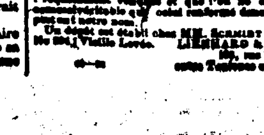

Extrait perfectionné de café.

Ce précieux produit, destiné à économiser le café, a obtenu la médaille à l'exposition de Paris, en 1855. Nous prévenons le public que des contrefaçons sont fréquemment vendues et que l'on ne doit accepter comme véritable que celui renfermé dans des paquets portant notre nom.

Un dépôt est établi chez MM. Schmidt & Brandes, No 20½ Vieille Levée. Lienhard & Norman, ... entre Toulouse et St Louis.

EDITION D'HIER SOIR.

Le plan d'émancipation.

ADRESSE DU PRESIDENT LINCOLN Aux représentants des Etats frontières.

REPONSES DE CES DERNIERS.

La politique de l'émancipation adoptée par le Président et par le Congrès des Etats Unis, est appelée à avoir une grande influence sur le cours des événements dans les Etats frontières, et tout ce qui s'y rattache constitue une partie importante des faits historiques de notre époque. Nous croyons utile de reproduire en entier le discours adressé par M. Lincoln aux représentants et sénateurs des Etats à esclaves des frontières, réunis par invitation spéciale à la Maison Blanche, et d'indiquer les réponses diverses faites par ceux ci à l'argumentation du président. Voici en quels termes s'exprimait ce dernier :

Messieurs. — Après l'ajournement du Congrès, qui va bientôt avoir lieu, je n'aurai pas occasion de vous voir pendant plusieurs mois. Croyant que vous, représentants des Etats frontières, avez plus de pouvoir pour le bien qu'aucun autre nombre égal de vos collègues, je crois que c'est pour moi un devoir, que je ne pourrais raisonnablement négliger, que de vous faire cet appel.

Je n'ai pas l'intention de faire un reproche ou une plainte quand je vous assure que, dans mon opinion, si vous aviez tous voté pour la résolution contenue dans le message sur l'émancipation graduelle du mois de mars, la guerre serait maintenant virtuellement finie. Et le plan qui y est proposé est cependant l'un des moyens les plus puissants et les plus prompts d'en finir. Que les Etats qui sont en rébellion voient définitivement et certainement que, dans aucun cas, les Etats que vous représentez ne se joindront jamais à leur Confédération proposée, et ils ne pourront pas maintenir la lutte beaucoup plus longtemps. Mais vous ne pouvez leur ôter l'espoir de vous avoir à la fin avec eux, tant que vous montrerez une détermination de perpétuer l'institution dans vos propres Etats. Battez les aux élections, comme vous l'avez fait et, malgré cela, ils vous réclament comme leur appartenant. Vous et moi nous savons quel est le levier de leur pouvoir. Brisez ce levier devant eux et ils ne pourront plus vous ébranler.

Beaucoup d'entre vous m'ont traité avec bonté et considération, et j'espère que vous ne croirez pas que je touche improprement à ce qui est de votre ressort, quand, dans l'intérêt de tout le pays, je vous demande : Pouvez vous, pour vos Etats, faire mieux que de prendre le parti que je recommande? En laissant de côté les raisonnements pointilleux et des maximes adaptées à des temps plus faciles, et en n'envisageant que les faits et graves de notre position, pouvez vous mieux faire à tout événement? Vous préférez que la relation constitutionnelle des Etats avec la nation soit rétablie pratiquement sans trouble pour l'institution ; et si cela était fait, tout le devoir que m'impose, à cet égard, la Constitution et mon serment d'office, serait rempli.

Mais cela n'est pas fait et c'est ce que nous essayons d'accomplir par la guerre. On ne peut éviter les incidents de la guerre. Si la guerre continue longtemps, comme cela doit être si l'objet n'en est pas atteint plus tôt, l'institution dans vos Etats sera éteinte par la simple friction et par la rupture — par les seuls incidents de la guerre. Elle aura disparu et vous n'aurez rien à la place. La plus grande partie de sa valeur a déjà disparu. Combien il serait préférable pour vous et pour votre peuple d'agir de manière qu'abrège immédiatement la guerre, et assure une compensation substantielle pour ce qui sera certainement perdu en tout autre cas! Combien il serait préférable de sauver ainsi l'argent que nous dépensons pour la guerre! Combien il serait préférable de faire tandis que nous le pouvons, que de ... aussi longtemps que nous serions incapables de le faire! Combien il serait mieux pour vous, comme vendeurs, et pour la nation, comme acheteur, de liquider ce que vous avez à vendre et son prix ... que ... jamais ... d'enfouir la chose à vendre et son prix en se coupant réciproquement la gorge!

Je ne parle pas d'émancipation immédiate, mais d'une décision immédiate d'émanciper graduellement. On peut obtenir dans l'Amérique du Sud une place pour coloniser à bon marché et en abondance, et quand le nombre sera assez grand pour qu'ils se tiennent compagnie et s'encouragent les uns les autres, les affranchis n'auront pas autant de répugnance pour partir.

Je rencontre une difficulté, dont je n'ai pas encore parlé et qui menace de diviser ceux qui, unis, ne sont pas trop forts. Vous avez un exemple. Le général Hunter est un honnête homme. Il était, et j'espère qu'il est encore mon ami, je l'estimais d'autant plus qu'il était d'accord avec moi dans le désir général que tous les hommes puissent partout être libres. Il proclama tous ... la liberté ... dans certains Etats, et je ... Il attendait plus de ... de la mesure que je ne ... Cependant, on ... [illegible] ... l'appui est nécessaire au pays. Cet ... tout. La pression exercée sur moi ... se faire sentir. En m'accordant ce que je vous demande, vous pouvez me venir en aide et venir aussi en aide au pays.

J'ai donc appelé de nouveau votre attention sur le message de mars dernier. Avant de vous éloigner du capitole, discutez la encore parmi vous. Vous êtes des patriotes et des hommes d'Etat, et je vous prie de délibérer sur cette proposition, et de la recommander au moins aux citoyens de vos Etats respectifs. Faites le, si vous tenez à perpétuer le gouvernement populaire. Notre pays est exposé au plus grand péril ; pour l'en tirer promptement, inspirez-vous de vues élevées et agissez avec vigueur. Une fois le danger passé, son gouvernement sera sauvé, et son avenir — un avenir de grandeur, sera assuré. Alors ... qu'il appartient de fonder cet avenir de grandeur et de prospérité.

Après avoir terminé cette allocution, le président a eu quelques instants d'entretien avec les représentants des Etats frontières. Ceux-ci ont dit que leurs Etats ne pouvaient pas encore prendre de décision dans une question aussi grave que celle soulevée par le message, parce que le Congrès s'était jusqu'à présent borné à voter une résolution exprimant un sentiment, mais n'indiquant aucune base d'action.

M. Lincoln est tombé d'accord avec eux sur ce point et a déclaré qu'ils avaient lieu d'espérer une indemnité pécuniaire avant de changer leur système social.

Il a été également convenu de part et d'autre que le peuple des Etats frontières devait être informé de l'importance attachée par le président à la politique qu'il lui conseille, et que les représentants de ces Etats se devaient à eux-mêmes, ainsi qu'au président et au pays, de faire connaître les motifs qui dictaient la conduite du gouvernement. C'est pourquoi ils se sont réunis pour se consulter et délibérer sur la réponse à faire au président, et il a été décidé que la majorité et la minorité adresseraient chacune un rapport à M. Lincoln.

La réponse de la majorité est très longue, et bien que très respectueuse en la forme, elle discute plusieurs points de l'argumentation du président. Le rachat des quatre millions d'esclaves à $400 par tête coûterait 1600 millions, celui des esclaves des six Etats frontières, y compris le Tennessee, coûterait près de 500 millions. On ne traite pas de pareilles questions à la légère. Après avoir établi le droit des Etats, la réponse réfute l'assertion du président sur la portée qu'aurait la mesure pour finir la guerre et elle établit les causes de la guerre et les motifs qui unissent toutes les classes de la population du Sud. La cause principale c'est la crainte, que le gouvernement n'assaille l'institution du Sud. Or, le projet d'émancipation graduelle ne fait qu'accroître cette crainte. Les signataires se plaignent des doctrines subversives émises dans les chambres du Congrès et mises en pratique par quelques commandants militaires et, disent que "le passage de la résolution à laquelle le président fait allusion, a été proclamé avec ostentation comme le triomphe d'un principe que le peuple du Sud regarde comme ruineux pour lui."

La majorité termine sa réponse par des protestations de dévouement au pays et à la Constitution, mais elle évite de prendre des engagements positifs sur le projet d'émancipation graduelle, tout en disant que ce projet sera pris en considération comme il doit l'être.

La réponse de la minorité, composée de sept membres, est une accession pleine et entière aux vœux du parti républicain noir. Nous n'en parlons que pour relever une assertion que nous avons été étonné de trouver consignée dans un document quasi-officiel, car elle ne repose que sur un "on dit" de l'*Indépendance Belge*. La minorité dit à la fin de sa réponse :

"Nous sommes enhardis à prendre cette position par le fait, aujourd'hui historique, que les chefs de la rébellion du Sud ont offert d'abolir l'esclavage chez eux comme condition d'une intervention étrangère en faveur de leur indépendance comme nation."

Si un pareil fait était prouvé, cela ferait plus de tort au gouvernement de Richmond que vingt batailles perdues.

Le nom le plus marquant parmi la majorité est celui de J. J. Crittenden ; dans la minorité c'est celui de J. B. Blair. La réponse de la majorité est datée du 14 juillet ; celle de la minorité est du 15. Il y a une troisième réponse, c'est celle de M. Maynard, représentant, qui est du Tennessee. Nous croyons inutile de l'analyser ; elle est datée du 16 juillet.

Taxe sur le sucre DE LA LOUISIANE.

Les divers tarifs des Etats Unis avaient toujours accordé à la production de sucre en Louisiane une protection directe en frappant d'un droit d'importation d'environ 25 0/0 les sucres étrangers. La loi suivante votée par le Congrès des Etats-Unis frappe, au contraire, d'une taxe de un cent par livre les sucres de canne, produits aux Etats Unis, autres que les sucres de sorgho. Ce bill a passé à la Chambre le 14 juillet.

Qu'il soit décrété qu'en addition aux droits imposés par l'acte intitulé un acte pour pourvoir à un revenu interne pour soutenir le gouvernement et payer l'intérêt de la dette publique, approuvé le 1er juillet 1862, sur tous les sucres bruts, moscouades, ou clarifiés produits directement de la canne à sucre, il sera levé, perçu et payé, en vertu des dispositions du dit acte, sur tous les sucres de cette nature produits aux Etats Unis, un droit de *un cent par livre*, et que le dit droit additionnel et le droit spécifié dans l'acte susdit seront levés, perçus et payés sur tous les dits sucres, non manufacturés pour la consommation de la famille du producteur, et qui se trouveront dans les mains de producteur ou manufacturier le jour de l'approbation de cet acte par le président, pourvu que dans les Etats ou parties d'Etats déclarés être en insurrection, les dits droits soient perçus de la manière et par les officiers que le Président indiquera, jusqu'à ce que l'insurrection ainsi déclarée soit terminée ou ait été supprimée.

Sec. 2. — *Qu'il soit de plus décrété* que les dispositions de cet acte ne s'appliqueront pas au sucre manufacturé avec la canne de sorgho.

Arrivée du steamer Suwanee.

Le steamer *Suwanee*, capitaine Johns, parti de Philadelphie le 19 juillet, est arrivé ce matin. Le capitaine a eu l'obligeance de nous remettre des journaux de Philadelphie du 19 juillet. Voici son memorandum.

Le capitaine Johns, du steamer *Suwanee* arrivé dans la matinée de Philadelphie, rapporte que le 24 juillet à 6 heures du soir, il a été abordé à la hauteur de Charleston par le steamer des Etats-Unis *Bienville*, commandant Smith, qui a rapporté que tout était en bon ordre dans l'escadre du blocus. Le 28 à 9 heures et demie du matin, en vue de Key West, il a été abordé par le steamer des Etats Unis *Mercedita*, allant de Key West à New-York, par lequel il a appris que le steamer *Parkersburg*, capitaine Hoffman était arrivé de la Nouvelle Orléans à Key West en quatre jours.

Le capitaine du *Suwanee* nous informe que le 27 juillet à 4 heures du soir il a vu un grand steamer à hélice échoué sur les récifs de la Floride à environ 20 milles au Nord Est du phare Sombrero ; il était entouré d'un grand nombre de bateaux de sauvetage.

Importantes nouvelles du Mexique. — Les journaux de la Havane du 20, apportés à la Mobile par le steamer *Cuba* contiennent les nouvelles suivantes que nous trouvons dans l'*Advertiser*.

La *Guerrière*, frégate française est arrivée ici de la Vera Cruz. Elle apporte la nouvelle que l'armée française était dans les meilleures conditions au moral et au physique à Orizaba. Les approvisionnements ne lui manquaient pas. L'armée de l'est, sous le général Zaragoza avait été complètement démoralisée. La route de la Vera Cruz à Orizaba était ouverte et les trains passaient librement sans être obligés de tirer un coup de fusil. Les généraux Doblado et Zaragoza n'avaient plus le sentiment de leur position. Le général Ortega souffrait encore de ses blessures et se trouvait en mauvais termes avec ses chefs, Zaragoza et le ministre de la guerre. Les habitants de la Vera Cruz avaient peu de provisions, pendant que le Mole était couvert de vivres pour l'armée française, et le débarquement des transports. Un renfort de 1000 hommes était arrivé de la Martinique à Vera Cruz où les étrangers souffraient de la fièvre jaune.

Ces nouvelles données par les feuilles havanaises et entr'autres, par le *Diario de la Marina* du 20 juillet, prouvent l'entière fausseté des bruits sinistres répandus du Nord, sur la situation de l'armée française au Mexique. Loin de capituler à Orizaba, cette armée y a toujours été victorieuse et maîtresse.

Esclaves fugitifs. — Nous lisons dans le *Lincoln Sun* de l'Illinois du 27 :

Un convoi d'esclaves fugitifs a passé par Lincoln, lundi dernier, les nouveaux travailleurs offrent leurs bras pour 10 cents par jour. Quelle chance auront les pauvres de l'Illinois quand, pour gagner leur vie, ils auront à soutenir une concurrence de travail qui pour chaque ... d'homme ne coûte que 10 cents par jour.

Un système de rotation pour les timbres de la poste à New York. — Une feuille de cette ville dit que la compagnie de l'Exprès de Harnden a adopté un plan qui promet de faciliter les opérations quand le besoin de petit change se fera sentir, et qui inspirera une plus grande confiance à ceux auxquels les timbres de poste seront offerts en paiement. Cette compagnie a fait faire de petites enveloppes imprimées en diverses couleurs, dans lesquelles les timbres de poste sont logés en sommes correspondantes au chiffre de suscription imprimé au dehors. Elle donne et reçoit ces paquets en guise de change et consent à les racheter en billets quand ils sont présentés en sommes d'une piastre et au-dessus. — Ce moyen nous paraît bon pour conserver la propreté des timbres ; mais si chaque détaillant veut les ôter des enveloppes pour les compter ou savoir au juste ce qu'il reçoit, où sera l'avantage de cette combinaison? Les timbres en seront ils plus propres et mieux conservés?

Arrestations au meeting de la guerre à New-York. — Le *New York Journal of Commerce* rapporte que deux jeunes gens Alfred H. Harvey et David Patterson, furent arrêtés mardi soir, au mass meeting, sous la prévention d'avoir tenu un langage pernicieux et désordonné, en disant que Beecher, Greeley, Cheever et autres notables abolitionnistes devraient être arrêtés et pendus et que, dans leur opinion, c'était le meilleur moyen de finir la guerre. Ils furent logés au corps de garde de la police où ils passèrent la nuit, et le matin ils furent relâchés par le juge Kelly.

Un collège mis à sac. — Nous trouvons dans le *N. Y. Post* le passage suivant de la correspondance militaire de la *Presse* de St-Paul, écrit par le chapelain du 3e régiment du Minnesota, datée de Murfreesboro (Tenn.) :

Le 3e régiment, après avoir visité Pikeville et ne trouvant pas d'ennemis, revint par le terrible chemin de la montagne et arriva à McMinnville de bonne heure dans l'après midi.

Ce qu'il faut le plus regretter dans notre excursion sur McMinnville, c'est le vandalisme sans pareil de quelques-uns de nos hommes.

Avant que les Minnesotiens eussent pris possession des bâtisses du collège, quelques ivrognes mécréants d'une secte bien connue, se précipitèrent dans le collège, dispersèrent les livres, les déchirèrent, brisèrent les glaces et les pendules, entrèrent dans le laboratoire, mirent en pièces un beau globe céleste, et détruisirent entièrement un magnifique télescope valant $650.

Nos hommes en conçurent une indignation extrême, et si on eût pu atteindre les coquins ils auraient passé un vilain quart d'heure. Nous eumes grand soin de toute chose tant que nous fumes là et nous aurions tiré sans cérémonie sur quiconque eût voulu endommager un établissement consacré à la science. Le général Dumont était fort irrité, mais tout ce que nous pouvons faire, c'est d'empêcher d'autres actes semblables.

Bravoure californienne. — L'*Alta California* de San Francisco, raisonnant dans l'hypothèse que la guerre touche à sa fin, pense qu'en égard à cela, il sera facile au gouverneur de la Californie de lever deux régiments pour le président Lincoln. Mais, si la guerre redevient sérieuse et semble devoir se prolonger encore, ce qui est le cas, les Californiens, bien entendu, ne quitteront pas leurs paisibles domiciles. L'*Alta California* prouve par là que s'il y a des politiciens sur les bords du Sacramento, il ne peut pas y avoir beaucoup de preux.

CHRONIQUE LOCALE.

La contrefaçon. — Il paraît que dans l'affaire de contrefaçon dont nous avons parlé hier, c'est Needham qui a dénoncé sa femme et Bell avec lequel il se disputait lorsqu'il a été arrêté.

Les livres trouvés chez Bell sont deux exemplaires d'un ouvrage illustré, intitulé : "The war between the United States and Mexico" (la guerre entre les Etats Unis et le Mexique), et qu'on croit appartenir au bureau du *Picayune*. (On sait que M. Kendall, l'auteur du livre qui est sans contredit l'histoire la plus exacte et la plus complète de cette campagne, est un des propriétaires du journal que nous venons de nommer.)

La police a également découvert chez le prisonnier un grand nombre de tickets contrefaits de chars et d'omnibus et, parmi ces tickets, huit blancs qui imitent ceux de M. Slawson ; tous les instruments, le papier, &c. nécessaires pour contrefaire d'autres tickets. Needham lui-même, avait été dernièrement arrêté sous prévention de contrefaçon, et venait d'être relâché. On a découvert enfin, parmi les objets éparpillés dans la chambre, un billet de prêteur sur gage pour une montre en or volée à Alexander McNeill.

Officiers assaillis. — John McLaughlin, Wm Delany et F. Foley ont été arrêtés hier soir.

Ils sont accusés de violences envers des officiers qu'ils ont assaillis dans l'exercice de leurs fonctions. Le premier, dans un accès de fureur a déchiré les vêtements du watchman Collins.

Suspendus et destitués. — Quatre watchmen du Quatrième District ont été suspendus pour avoir oublié, à leur préjudice, que "jeu de main est jeu de vilain."

Un policeman qui n'était pas à son poste lorsqu'il aurait dû y être, a été destitué.

Nègres marrons. — Vingt trois esclaves qui s'étaient enfuis d'habitations de la paroisse St. Jean Baptiste, ont été arrêtés et incarcérés hier dans le Quatrième District.

Ils étaient dans deux esquifs et semblaient voguer avec bonheur et confiance vers la terre promise. Petit désappointement.

Reconnu. — Le cadavre du jeune garçon qui flottait dans le fleuve, en face du poteau 27, Premier District et qui a été mentionné dans notre dernier numéro, a été reconnu dans la soirée même.

C'est celui de James Campbell, âgé de huit ans.

L'enfant est tombé, il y a six ou sept jours, d'un esquif où il jouait avec plusieurs de ses amis.

Décédé, hier 1er août 1862, à 8 heures du matin, GAUDENZIO CASAGRANDE, à l'âge de 62 ans, natif de la province di Domo Dossola, Italie. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu, aujourd'hui samedi 2 août 1862, à 5 heures précises P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue de Chartres, entre St-Philippe et Dumaine.
De la part de sa famille.

SERVICE FUNEBRE.

☞ Un service sera célébré SAMEDI, 2 août, à 7 heures du matin, à l'Eglise Ste Marie, rue Condé entre Hôpital et Ursulines, pour le repos de l'âme de feu MARC CUREL.
Les parents et amis sont priés d'y assister.
1 août—2 *De la part de son épouse.*

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, *Vendredi soir, 1er août.*

SUCRE — Il y a eu bonne demande, aujourd'hui, à une hausse. Les transactions s'élèvent à 100 boucauts, en beaucoup de lots, à 5½ @ 5¾ cts le fair à fully fair, 6 cts le prime et 6½ cts le clarifié jaune. Il y a très peu de place sur les steamers et le marché s'en ressent.

MELASSE — Marché très calme. Aucune vente aujourd'hui. Les ventes d'hier ont eu lieu à 14 @ 15 cts la fermentée.

FOIN, MAIS, AVOINE ET SON — Le marché est dépourvu de ces articles. Un approvisionnement supporterait des prix élevés. Les dernières transactions ont eu lieu à $2 @ 2 10 le tonneau de foin du Nord, $4 50 ... 100 livres de son. Il s'est vendu, hier au débarcadère, 100 boisseaux d'avoine à $2 10 le boisseau.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS — L'approvisionnement est très faible et les prix très élevés. L'irrégularité des prix nous empêche d'en donner un tableau aujourd'hui.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 2 août 1862.

Arrivés dans la semaine, 171 bœufs du Texas, 20 cochons, 9 moutons et 119 veaux. Stock vendu, 35 bœufs du Texas 27 cochons, 47 moutons et 161 veaux. Stock à vendre, 145 bœufs du Texas et 14 cochons.

Bœufs du Texas, 1re qualité, la livre nette	$0 @ 12
" " 2e qualité, "	0 @ 10
" " 3e " par livre, nette	0 @ 8
Cochons, par 100 livres net	13 @ 00
Veaux, 1re qualité, par tête	$31 @ 35
" 2e qualité, par tête	$25 @ 3.
Moutons, 1re qualité, par tête	$10 @ 00
Porcs, par 100 livres	$20 @ 00
Vaches laitières, par tête	$100 @ 120

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER.
Navire Brazil, Weeks, New York

ARRIVES HIER.
Steamship Suwanee, Johns, Philadelphie.
Goëlette Jas Stockton, de la Côte.
Goëlette Columbe, de la Côte.
Goëlette Gabriel Aime, de la Côte
Goëlette P. Hugonin, de la Côte
Goëlette Surprise, de la Côte.
Goëlette Belle Créole, de la Côte.
Goëlette Adeline, de la Côte.
Goëlette Sister Kate, de la Côte
Goëlette Juliana, de la Côte.
Goëlette Ursuline, de la Côte
Goëlette Catherine, de la Côte.
Goëlette Planter, de la Côte

Montant le fleuve.
Navire des E U Pampero, C W Higgin, avec des provisions pour le gouvernement.
Navire des E U Nightingale, D B Horne.
Navire Undaunted, de Boston, avec des provisions pour le gouvernement
Navire J F Chapman.
Navire Henrietta
Barque des E U McKnight.
Barque Powhattan, charbon pour le gouvernement.
Barque Carioca, charbon pour le gouvernement.
Barque Telegraph, charbon pour le gouvernement.
Brick Ida McLeod, charbon pour le gouvernement.
Brick O S Elscott.
Goëlette Ohoona, avec du charbon pour le gouvernement.
Goëlette Wave, Wyman, de Minatitlan.

IMPORTATIONS.
PHILADELPHIE — Par steamship Suwanee — 1461 bls farine — 55 tcs d'épaule — 20 co plats cotes — 22 do bacon — 1800 rames papier — 1,000 boisseaux avoine — 300 douz balais.

ENVOIS DE PRODUITS.
Baton Rouge — Par le steamboat Empire Parish — 28 balles coton, 4 bts sucre à A J Butler — 13 balles coton à ordre — 25 bts sucre J W Burbridge & co — 28 do ... touberger & co — 20 do V Alfain & co — 48 do A Moulton — 30 do Baman, Olivier & co — 175 do R Y Sharp — 70 do Hall & Rodd — 100 do J M Putnam — Total, 41 balles coton, 462 bts sucre.
De la côte — Par le steamer Lone Star — 178 bts sucre.
De la Côte — Par la goëlette Belle Créole — 86 bts sucre.
De la Côte — Par la goëlette Adeline — 119 boucauts sucre à W Robinson.
De la Côte — Par la goëlette Sister Kate — 103 boucauts sucre à E Durive & co
De la Côte — Par la goëlette Surprise — 110 bls mélasse
De la Côte — Par la goëlette Juliana — 60 bls mélasse.
De la Côte — Par la goëlette Ursuline — 40 boucauts sucre à R Brugier.
De la Côte — Par la goël Jas Stockton — 60 bts sucre
De la Côte — Par la goëlette Columbe — 20 bts sucre
De la Côte — Par la goëlette Gabriel Aime — 65 bts sucre
De la Côte — Par la goëlette P. Hugonin — 40 boucauts sucre Toledano & Taylor.
De la Côte — Par la goëlette Planter — 30 boucauts de sucre, 10 barils mélasse à L Millaudon.
De la Côte — Par le bateau Catherine — 30 barils mélasse

Salle de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

Aux Officiers et aux Membres.

VOUS êtes priés d'assister à une réunion spéciale de cette société, à la Salle de l'Ecole Polaire No 19, ... entre les rues Chartres et Royale, LUNDI, 4 du courant, à 8 heures précises du matin. Vous êtes priés d'être exacts.
Par ordre du Vice-Président. J. DUBALEN, Secrétaire.
2 août—3f

AVIS.

MA femme Marie Danbrun, ayant quitté le domicile conjugal je préviens le public qu'à partir de ce jour je ne paierai aucune dette qu'elle pourra contracter.
Nile-Orléans, le 2 août 1862.
2 août—3f GUILLAUME DANBRUN.

Cargaison du steamer Suwanee, de Philadelphie, Farine, épaules, plats-cotés, lard, avoine, papier, balais, &c.

321 barils farine extra pour familles, "Excelsior Mills."
100 barils farine extra pour familles "Deer Creek."
25 boucauts épaules fumées.
25 boucauts plats cotés.
25 boucauts lard pour déjeuners.
1500 rames papier pour enveloppes.
1000 boisseaux avoine.
316 douzaines balais, millet.
A vendre à l'amiable, par BERNARD TURPIN, No 95, rue Vieille Levée.
Conditions—comptant. 2 août—3

Avis au Public.

LE soussigné prévient les marchands de la ville et les entrepreneurs de bâtisses, que son magasin de quincaillerie, au coin des rues Français et Victoire, est positivement en liquidation. Devant clore ses affaires d'ici au 1er janvier 1863, il serait néanmoins prêt à traiter avec un acquéreur à qui il ferait des conditions libérales. Il lui céderait son fonds au prix coûtant dans le passé et le présent. Le soussigné prie les personnes qui lui doivent, de venir régler sans délai avec lui, et celles à qui il doit de lui apporter leurs comptes immédiatement. J. ANTHOINE.
7 août—a. 1. j—1m

Chien noir perdu.

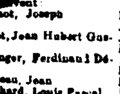

PERDU, depuis le 30 juillet, un assez grand CHIEN NOIR, ayant les pattes blanches ; sur le dos se trouve une large raie sans poils, par suite d'une brûlure. Le chien porte un collier en cuir, avec un anneau et une plaque en cuivre. (Pas de nom sur la plaque.)
La personne qui l'a trouvé est priée de le ramener à M. Guébé, 157, rue du Canal, ou de le faire prévenir. Une récompense libérale sera donnée. 2 août—3

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. — Août 1862.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Bouillot, Joseph; Bret; Boudet, Jean Hubert Gustave; Boulanger, Ferdinand Désiré; Bouteau, Jean; Branchard, Louis Pascal; Bernoux, Auguste Jules; Campardé, Mme, née Alex. Lartigue; Gabrié Emile; Cosin, Etienne; Conan, Joachim; Connes, Pierre; Counet, Jean Bernard; Coilmet, Camille; Colomb J J; Cosse, Hippolyte; Bouvité de Comullère, Antoinette, Mlle; Dostes, Claire, Mme; Duveau, Eliza, Mlle; Desroches, née Marie Jeanne Laboissière; Déjean, Mme Vve, née Daligé; Drogny, Séraphin Emile; D'Aquin, Louis et Thomas; François, Rose, Mlle; Tréville, A; Frèche, Louis; Giraud, Jean Louis, ancien soldat; Guérin, les époux; Garnie, Clodomir; Grandenry, Lucien; Guerin, Bernard; Gross, A P Mme; Gros, Jean Pierre; Hestrès, Charles; Janet, Ambroise; Jedor, Claude et Marie; Keller, Mme, née Desmaux; Lacassagne, Laurent; Lalande, Arsène, bijoutier; Louvrier, Jules; Labrierre, Antoine; Lacerre, Jean; Lafargue, née Grenier de Léchard; Lanusse Georges; Millet, Paul Victor; Morel, Adèle Mlle; Mercier, Alexis; Matagnon, Maurice; Mugnier, Pierre; Musson, Antoine; Martin, Eugène; Marionneau, G A; Poirier, Louis Etienne; Philippot, Mme; Péquignot, Claude Joseph; Parlier, Henriette Albert; Requier, Mme veuve; Rasé, J. Jean; Rigaux Dieudonné, Jules; Roubèche, Pierre; Rivard, Jules Pierre; Schwob Jacob; Salomon, Hippolyte; St Amand, J B; Schreiner, A., pharmacien; Gaussé; Souterre, Victor et Auguste; Tujague, Alexandre; Vetron, Théophile, boulanger; Watrigant, Ferdinand; Weil, Jude.

La Chancellerie du Consulat de France, située encoignure des rues Magasin et Natchez, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 2 août

BRIGADE EUROPEENNE.
Batterie d'Artillerie des Volontaires Français.

LES membres ayant fait partie de la dite batterie sont invités à se rendre DIMANCHE, le trois août, à trois heures précises du soir, rue Dauphine No 269, entre St Philippe et Ursulines, pour règlement de comptes.
Les membres absents n'auront aucune réclamation à faire. Le capitaine J. S. BAUER.
1 août—3f

L. C. Barbier & A. T. Wurtemberg,
Importateurs et fabricants de toutes espèces de chapeaux, Rue Front Levée No 37 et Rue ... No 36.
17 mars

Messe et quête à l'église des Jésuites.

☞ Une messe solennelle sera célébrée samedi, le 2 août, à 7 heures du matin à l'Eglise des Jésuites, rue Baronne, pour demander à Dieu le rétablissement de la paix et la fin des calamités qui désolent le pays. Tous les fidèles y sont invités. Le sermon sera prêché par le Rév. P. Jourdan. Pendant la cérémonie il sera fait une quête au profit des orphelins de l'Asile du 3me district, dont la détresse est au comble et en faveur de qui la charité publique est vivement sollicitée.
31 juil—jour 2 août

POUR NEW-YORK.

Jour de départ, MARDI MATIN, 5 août, à 8 heures.
Le beau steamship neuf SAXON, capitaine Clapp, partira comme il est dit ci-dessus.
Il peut prendre 25 passagers de chambre et les passagers d'entrepont. Ces derniers devront se pourvoir de literie.
Pour passage seulement, s'adresser à D. DE GOICOURIA & Co, Rue Carondelet, No 63.
1er août

POUR BATON ROUGE.

LE bateau à vapeur EMPIRE PARISH, capitaine B. Paris, ayant été rendu à ses propriétaires par le gouvernement des Etats Unis, fera des voyages régulièrement à Baton Rouge et aux ports intermédiaires, deux fois par semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à D. DE GOICOURIA & Co, 66 rue Carondelet.
31 juill—

POUR LA HAVANE.

La belle goëlette ANNA CLAPP, fine voilière, capitaine Johnson, ayant tout son chargement engagé, partira SAMEDI, 2 du courant.
Pour passage (excellents emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont) s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Gravier, No 28.
1 août—6

A VENDRE Une Goëlette

Du port de 40 tonneaux.
3 juillet—2f S'adresser au No 61, rue Gravier.

POUR LE HAVRE.

LE brick français, fin voilier, MARIE FÉLICITÉ, capitaine Lessart, ayant déjà une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret et passage, s'adresser au capitaine, chez FERRIER & REIMONENQ, 5, Carondelet.
17 juill—15

POUR BARCELONE (ESPAGNE.)

Le beau trois mâts français AUGUSTE & VICTOR, capitaine Menard, attendu très prochainement de la Havane fera voile de la Nouvelle Orléans, pour Barcelone (Espagne), dans la première quinzaine d'août.
Pour passage seulement (ayant un plein chargement engagé), s'adresser à GAUTIER & LAMOTTE, Rue Carondelet, No 24.
17 juil

PARA BARCELONA.

La hermosa fragata francesa AUGUSTE & VICTOR, capitan Menard, que debe llegar de un momento á otro de la Habana, saldrá de este puerto para dicha Barcelona, á principios de Agosto.
Los que quieran asegurar pasage solamente podran verificarlo dirigiendose á los Sres. GAUTIER & LAMOTTE, Calle Carondelet No 24.
17 juil

POUR LIVERPOOL ET LE HAVRE.

Le beau navire anglais SOUTH, capitaine Wilson, partira positivement à la voile le 5 août pour Liverpool, d'où les passagers à destination de France pourront se rendre aisément au Havre. S'adresser au bureau d'émigration, chez M. A. Carvé, No 156, rue de la Levée, 3me district ou à bord, 3me district.
25 juillet—au 5

Demande de pension.

UN jeune homme demande, dans le quartier des affaires, une chambre garnie, aérée, avec le déjeuner seulement. Il préférerait être dans une famille. S'adresser par lettre, à C L., au bureau de ce journal, et faire savoir le prix.
2 août—1f

Quartier Général du département du Golfe.

Nile-Orléans, Lne., 31 juillet 1862.
ORDRE SPECIAL No 231.

LE général commandant ayant appris que le COMMERCIAL BULLETIN, journal, est dirigé par le capitaine Seymour, prisonnier de guerre sur parole, cette parole est retirée et le capitaine Seymour doit être retenu au Fort Jackson comme prisonnier de guerre.
Par ordre du Major Général, BUTLER.
R S Davis capt et A A A G. 2 août—3f

Quartier général du Département du Golfe.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1862.
ORDRE SPECIAL No 236.

III — Le capitaine S. H. STAFFORD, est nommé surintendant de toutes les geôles et prisons de cette ville, à l'exception des stations de police et des corps-de-garde de la Douane.
Par ordre du Major Général, BUTLER.
R. S. Davis capt. et A. A. A. G. 2 août—3f

Bureau du Maréchal Prévot.

Nile-Orléans, 1er août 1862.

LES gardiens des geôles et des prisons de la ville sont requis de se présenter au soussigné, à son bureau, Place Jackson, lundi, 4 août courant, à 10 heures du matin.
S. H. STAFFORD, Surintendant &c.
2 août—3f

Sociedade Portugueza de Beneficencia.

Nova Orleans, 31 de julho 1862.
Assemblea Geral.

OS senhores officiaes e membros desta sociedade, se reunirão DOMINGO 3 de Agosto proximo, as 4 horas da tarde no seu local Caminho do Bayou, entre St Claude e Tremé, para tratar dos assuntos da sociedade, e no mesmo tempo, para nomear os candidatos, para officiaes, para a eleição annual do dia 23 do dito mez de Agosto, se espera a mayor puntualidade.
O Thesoureiro estara com seus livros desde a 3 horas da tarde, para receber as quotizações dos Sôcs membros que estejão atrazados.
Por ordem do F. LUIS, Presidente
31julho—3f

Société Portugaise de Bienfaisance.
ASSEMBLÉE GENERALE.

Nile-Orléans, 30 juillet 1862.

MESSIEURS les officiers et membres de la société sont priés de se réunir dimanche, 3 août à 4 heures P. M., dans le lieu habituel, chemin du Bayou, entre Tremé et St-Claude, pour traiter d'affaires importantes à la société et en même temps pour nommer les candidats pour officiers qui doivent être élus le 23 du même mois.
Le trésorier sera présent avec ses livres, à trois heures P. M., pour recevoir le montant de ce que les membres arriérés.
Par ordre de F. LUIS, Président.
31 juil—3f

CHAMPAGNE.

40 CAISSES 12 bouteilles, Grand Sillery de l'excellente marque ŒIL DE PERDRIX à vendre par OSCAR BERCIER & Co.
31 juil No 7 rue St Louis

A VENDRE,

UNE BARRE avec RESTAURANT bien achalandé, à l'encoignure des rues Esplanade et Bayou St Jean. Il y a cabinets particuliers, salle à manger, chambre à loger, et jardin.
S'adresser à l'occupant.
31 juill—6 M. ANDRE PORSON.

Au public.

A PARTIR du 31 juillet 1862, l'ancienne ligne [old line] d'Omnibus de la rue Tchoupitoulas cessera de faire des voyages. Le public est prié de s'adresser à notre bureau, aux écuries de la rue Tchoupitoulas, au-dessus du Stock Landing à Jefferson City, tous les jours, de 6 à 11 heures du matin et de 3 à 7 heures de soir pour le rachat en monnaie courante, des billets de l'ancienne ligne.
29 juil—1u HART & WINTZ

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nile-Orléans, 29 juillet 1862.
TRAITES SUR PARIS, à vendre par cette Banque.
GEO. A. FRERET, Caissier.
30juil—1d

Premier District de Desséchement.

Bureau des Commissaires du Premier District de Desséchement.
Hôtel de Ville, salle No 20, Nile-Orléans, 29 juillet 1862.

TOUS les propriétaires de terres situées, dans les limites du Premier District de desséchement, qui est borné par le fleuve Mississippi devant, la rue Julia et le Nouveau Canal au-dessus, le Lac Pontchartrain derrière, le Bayou St Jean, le Canal Carondelet et la rue St-Pierre au-dessous — sont prévenus que le premier versement de l'assiette pour les frais de desséchement du dit District est maintenant dû et doit être payé à ce bureau. Les comptes qui ne seront pas payés vers le 20 août prochain seront déposés en Cour, sujets à des procédures légales. Les personnes qui voudraient payer les taxes sont priées de faire connaître les propriétés par écrit.
3 juill—au20 G. INGRAM, Président.

HOFFMAN et MARKS,
41........Rue de Chartres........41

AYANT ouvert un magasin d'encan général, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation et donneront toute leur attention aux ventes du dedans et aux ventes du dehors.
1avril

CHAUDIERES A SUCRE.

EN magasin et à vendre par les soussignés, un assortiment complet de CHAUDIERES A SUCRE, en FER BATTU et FONDU, sortant de la fonderie de MM. R. & J. RANKIN, de Liverpool.
M. A. DE LIZARDI & Co. Seuls agents, rue Bienville, No 52.
4 juil—1m

VIN ROUGE!

6 barriques vin de Bordeaux pour familles,
35 demi barriques "
300 caisses Chasse Spleen & Gentebris Moulis 1851,
75 caisses St Julien Médoc,
40 caisses C C 1851,
En magasin, à vendre par LOUIS F. MAXENT, No 39, rue Toulouse.
23juillet

Louisiana Steam Clothing Manufactory.

MANUFACTURE D'HABILLEMENS.
166........Rue du Canal........166

LES soussignés ont en magasin un bon stock d'habillements d'habitations, pour hommes et femmes, ils l'offrent à des prix raisonnables pour le comptant.
HEBRARD & Co.
7 juillet—1m

LOUISIANA ACADEMY,
Institution dirigée par M. A. Ferrier,

☞ A partir du 1er août prochain, l'institution sera transférée dans les bâtisses anciennement occupées par les écoles publiques, rue Hôpital No 154, entre Dauphine et Bourgogne.
De vastes appartements destinés particulièrement aux élèves pensionnaires sont préparés avec tout le confort désirable.
Les admissions au pensionnat auront lieu à partir du 1er août prochain.
L'externat demeure fixé aux mêmes conditions que précédemment. Les prix varient de $4 à 10, selon la force des élèves.
Deux professeurs d'anglais et de mathématiques sont attachés à l'établissement.
M. G. GARNIER reste chargé des cours de latin, de grec et d'allemand.
Ces cours sont accordés sans aucune rétribution supplémentaire.
M. FERRIER conserve la direction des classes françaises.
☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser provisoirement à l'institution, rue Hôpital No 79, entre Royale et Bourbon.
22 juil—1m

F. GONTHIER.
Successeur de John & Ed. Ducournau,
Marchand tailleur,
Rue St Charles, encoignure Commune
12juil—3m

DE Lyon et d'Arles, en débarquement et à vendre par N. PIAGGIO, encoignure Royale et St Louis.
22 juillet

VENTES A L'ENCAN

Linge fait, Chaussures, Marchandises Sèches et Bijouterie,
PAR E. ROGER & Co., C. SAMORY, encanteur.

SAMEDI 2 août il sera vendu à 10 heures, aux salles d'encan, Nos 46 et 47, rue de la Levée — 150 lots linge fait, chaussures, marchandises et bijouterie.
Conditions à la vente.

Farine, Huile douce, Sirop, Ale,
PAR R. B. SYKES.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, rue des Magasins, No 59 — 160 barils de farine, 215 caisses huile douce, 50 caisses sirop de framboise de la meilleure ... sirop de limon de la meilleure qualité, 20 cases amandes à la dame, 20 caisses savon, ... barreaux, ... cornichons, cigares, savon ...
Conditions à la vente.

Ale d'Ecosse et Absinthe.
PAR R. B. SYKES.

SAMEDI 2 du courant, à 10 heures ... pour clore des consignations, dans ...
60 barriques ale d'Ecosse, Muir & Son,
35 caisses absinthe importée.
Conditions—comptant.

Jambons et Bacon.
PAR R. B. SYKES.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, au magasin d'encan, dans la rue des Magasins, 59 —
30 tierçons jambons,
8 caisses bacon de déjeuner.
Conditions—comptant.

Vacherie! Vacherie!
PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, mardi 5 août 1862 à 11 heures ... à l'encoignure des rues France et Craps ... 18 vaches laitières, ... 4 chevaux ; 1 charrette à lait et bidons ... Les ustensiles et les ... de la laiterie.
Conditions — Jusqu'à $100 comptant ; au-dessus, 3 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Succession de Mme Jules Le Blanc.
PAR J. COMMUNY, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 4 septembre, ... Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue ... entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable J. ... de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 13 juin 1862, pour le compte de la succession de Mme Jules Le Blanc, la propriété décrite, située dans le Troisième District de cette ville, savoir :
UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Marais, Tremé et Kerlerec ... terrain a trente pieds de face à la rue de l'Esplanade sur environ 114 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur d'un côté, 112 pieds 10 pouces 4 lignes de l'autre et trente-trois pieds dans le fond.
Ensemble toutes les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une maison à deux étages et chambres de domestiques. Le premier étage est en briques et l'étage supérieur en bois. ...
RACHEL, négresse, âgée d'environ 30 ans, cuisinière ...
BEN, nègre, âgé de 45 à 50 ans, bon sujet.
Termes et conditions — Pour le terrain, un tiers comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets payables par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt, de la date à l'échéance, et huit pour cent de non paiement à l'échéance. ... Pour les esclaves, comptant.

Fruits au jus, Huile, etc.

220 caisses FRUITS AU JUS assortis,
100 caisses CERISES à l'eau de-vie,
100 caisses HUILE D'OLIVE,
75 do SARDINES à l'huile ...
en débarquement du brick Emma, et à vendre ... E. PLASSA.
30 juillet ... Vieille Levée

DRY GOODS! DRY GOODS!
EN GROS ET EN DETAIL.

Venant d'être reçus et à vendre par C. A. BARRIERE & BRO.
135........Rue du Canal........
BATISSES TOURO.
25 caisses INDIENNES anglaises, ... deuil, couleur et ...
50 balles COUVERTURES grises,
60 do COTONS écrus, 3/4 et 36 pouces,
30 caisses TOILES d'Irlande pour familles,
4 do BATISTE imprimée,
4 do EAU-DE-COLOGNE française ...,
1 do DEVANTS DE CHEMISE toile, choix ...
☞ Les articles ci-dessus viennent d'être débarqués de la barque ...
C. A. BARRIERE & BROTHER.
21 juil—3

Demande de maison.

On demande à louer, pour le mois d'août ... jolie maison, convenable pour une petite famille ... et située ... S'adresser rue de la Vieille Levée, No 61.
11 juillet

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nile-Orléans, 7 juillet 1862.
LES personnes qui doivent à cette Banque ... sont invitées à payer ... leurs billets à l'échéance ... immédiatement ... renouvellement ... AUGT. HON... Caissier.

GLOBE MILLS "Moulins Globe"

Cet établissement a été transporté Dans la rue Vieille Levée, No 26 *Entre les rues St-Philippe et Ursulines* En face du marché aux légumes. ...

Chaux! Chaux!
255, Promenade Carondelet, NILE-ORLEANS.

LE soussigné a l'honneur d'informer respectueusement le public, les entrepreneurs, constructeurs, maçons, ... No. 255, Promenade Carondelet, ... J. MAURICE ...
14juillet—

Guardia de Lincoln.
Cien pesos de enganche ó 160 acres de tierra.

PARA acabar de formar esta compañía ... servir en el ejercito de los Estados Unidos ...
Los que deseen alistarse, recibiran ... gancharse $34 en efectivo ... M. DE LA CALLEJA, ...
28 julio

GARDE DE LINCOLN.
$100 DE PRIME OU 160 ACRES DE TERRE.

ON demande pour compléter les cadres de cette compagnie qui doit servir dans l'armée des Etats-Unis quelques hommes capables de porter les armes. ...
Le soussigné donnera tous les renseignements ... M. de la CALLEJA, Capitaine.
28juil. Rue de la Vieille Levée ...

Armée des Etats-Unis.
Premier régiment de Volontaires de la Louisiane.

CENT PIASTRES DE PRIME ou 160 acres de terre — $13 payé d'avance.
Il sera pourvu aux besoins des familles ... Cette compagnie étant presque au complet, ... hommes robustes pourront entrer au service ... UN FIFRE. Il sera payé deux piastres ... Rue Vieille Levée, No 241, ... Marché aux Fruits, 2e District. H. T. CARTER, officier de recrutement.
22 juil—

AVIS.

Les personnes désirant ... du service dans la GARDE ... Premier Régiment des Volontaires de la Louisiane, sous le commandement de C. Renaud, doivent se présenter à son Bureau, Bienville No 32, au dessus du Restaurant de ... CLEMENT RENAUD
28 juill

AU PUBLIC.
Bureau du maréchal-prévôt, Nile-Orléans, 11 juillet 18..

LE rassemblement dans les rues ... de groupes de citoyens ... pour la paix publique. Le ... reçu l'ordre de disperser ... trois personnes, et d'arrêter ... refuseraient d'obéir ...
12juil ... Maréchal ...

SUCCESSEUR de ... Bourbon, 120, ... l'honneur de prévenir ... et marchands de la ville ... de recevoir un très ... hongroises et suédoises ... réduits de la plus ...